



Bastia

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la ville de Bastia du vendredi 16 juillet 2021

**Objet : Approbation d'une convention générale de partenariat avec
l'Université de Corse**

Date de la convocation : Vendredi 9 juillet 2021

Date d'affichage de la convocation : Vendredi 9 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le 16 juillet à 16h00, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée :	43
Nombre de membres en exercice :	43
Quorum :	22
Nombre de membres présents :	32
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.	

Étaient présents: Monsieur SAVELLI Pierre ; Monsieur MILANI Jean-Louis ; Madame LACAVE Mattea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur MASSONI Jean-Joseph ; Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ; Monsieur De ZERBI Lisandru ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Madame ORSINI-SAULI Laura ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Madame COLOMBANI Carulina ; Monsieur DALCOLETO François ; Monsieur DASSIBAT Franck ; Monsieur DEL MORO Alain ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda ; Monsieur LINALE Serge ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Madame PELLEGRINI Leslie ; Monsieur PIERI Pierre ; Madame TIMSIT Christelle ; Monsieur De CASALTA Jean-Sébastien ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur TATTI François ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame ALBERTELLI Viviane.

Étaient absents : Madame BELGODERE Danièle ; Madame VESPERINI Françoise.

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;
Madame De GENTILI Emmanuelle à Monsieur PERETTI Philippe ;
Madame CARRIER Marie-Dominique à Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ;
Monsieur FABIANI François à Monsieur TIERI Paul ;
Madame FILIPPI Françoise à Madame LACAVE Mattea ;
Monsieur ROMITI Gérard à Monsieur DASSIBAT Franck ;
Monsieur MONDOLONI Jean-Martin à Monsieur TATTI François ;
Monsieur MORGANTI Julien à Madame ALBERTELLI Viviane
Madame GRAZIANI-SANCIU Livia à Madame SALGE Hélène.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Monsieur Paul TIERI élu secrétaire prend place au bureau



Le conseil municipal,

Vu la délibération n°2014/NOV/01/11 en date du 12 novembre 2014 portant approbation de la convention cadre conclue avec l'Université de Corse ;

Vu l'avis favorable de la commission des affaires sociales, culturelles et de l'éducation en date du 13 juillet 2021 ;

Considérant la signature entre notre collectivité et l'Université de Corse Pasquale Paoli d'une convention-cadre définissant les axes et les modalités d'un partenariat autour de trois priorités :

- Enrichir les liens humains et scientifiques entre notre collectivité et l'Université ;
- Initier les premières synergies concrètes entre développement socio-économique, recherche et enseignement supérieur, en lien avec les problématiques de ville durable, maritime et méditerranéenne ;
- Offrir aux étudiants de l'Université de Corse des opportunités nouvelles en matière d'insertion professionnelle et de vie étudiante ;

Considérant que cette convention a permis de mettre en œuvre des actions importantes : accueil d'étudiants au sein de la Ville, coopération avec Stella Mare dans le Vieux-Port, projet de smart parking, prix de thèses...

Considérant l'arrivée à échéance de cette convention-cadre ;

Considérant l'opportunité d'actualiser le partenariat sous la forme suivante :

- **Une convention générale de partenariat** reprenant les grands objectifs de la précédente convention-cadre qui sera signée pour 3 ans avec reconduction par avenant.
- **Des conventions d'application** qui seront élaborées par la suite avec les différents services de la Ville (Casa di e Scenze, Affaires culturelles...) autour des 4 thématiques suivantes :
 - Culture et création (langues, patrimoine, tourisme...)
 - Sciences
 - Innovation, diffusion et application
 - Recherche

Considérant que dans ce cadre, différentes actions pourront être menées : évènements ou concours créatifs artistiques ou numériques, colloques scientifiques autour de programmes communs, collaboration en matière de contenus d'ateliers ou d'exposition sur la culture maker...

Après avoir entendu le rapport de Madame Ivana POLISINI,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité

Article 1 : Approuve la convention générale de partenariat avec l'Université de Corse telle que figurant en annexe.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire à signer la convention générale de partenariat avec l'Université de Corse Pasquale Paoli ainsi que les conventions d'application qui s'ensuivront.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Pierre Savelli

Signé par : Pierre SAVELLI

Date : 22/07/2021

Qualité : MAIRE